

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CODE CNW 37

TÉLÉCOPIE – MÉDIAS ETHNIQUES

DIFFUSION : BUREAU DE LA CAPITALE-NATIONALE
DE SERVICES QUÉBEC

Immigration dans la région de la Capitale-Nationale

ENTENTE DE PLUS DE 1 000 000 \$ POUR L'ATTRACTION ET L'INTÉGRATION DES PERSONNES IMMIGRANTES

Québec, le 7 novembre 2006 – La ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M^{me} Lise Thériault, le ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Michel Després, le président de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale, M. Jean Fortin, et le vice-président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale, M. Yves Fortin, ont présenté aujourd'hui l'*Entente spécifique sur l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région de la Capitale-Nationale*.

Cette entente triennale, à laquelle sont également associés le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et la Ville de Québec, représentera un investissement global sur trois ans de 1 040 000 \$. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles y injectera ainsi 300 000 \$, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale 300 000 \$, la Conférence régionale des élus 270 000 \$ et le Bureau de la Capitale-Nationale 170 000 \$.

« Les objectifs de cette entente s'inscrivent dans le Plan d'action gouvernemental *Des valeurs partagées, des intérêts communs* qui définit les paramètres d'une immigration adaptée aux préoccupations économiques, socioculturelles et démographiques du Québec. Ce plan d'action est sensible aux spécificités des régions afin d'y favoriser l'accueil, l'intégration et l'établissement durable des nouveaux arrivants. Par conséquent, je suis persuadée que l'entente annoncée aujourd'hui permettra à la région de la Capitale-Nationale de mettre à profit tous ses atouts pour accroître son attractivité comme destination de choix pour les personnes qui immigreront au Québec », a souligné la ministre Lise Thériault.

« L'immigration est étroitement associée à la vitalité et à l'expansion de la région, a indiqué le ministre Michel Després. Une immigration plus soutenue est un pas dans la bonne direction pour contrer la diminution du poids démographique et renforcer le développement de l'activité économique et le dynamisme de la capitale. L'entente dévoilée aujourd'hui permettra à la région de la Capitale-Nationale de renforcer sa position de deuxième pôle d'immigration au Québec. »

Pour sa part, le président de la CRÉ, M. Jean Fortin, a affirmé que cette entente de régionalisation constituait une occasion unique d'instaurer dans la région de la Capitale-Nationale une véritable concertation dans l'action. « Ce dont nous avons besoin, c'est de *faire ensemble* des projets qui inciteront les personnes immigrantes à venir s'établir dans notre région et à y demeurer. En nous donnant une stratégie cohérente, que nous appliquerons avec rigueur, nous ferons en sorte que les initiatives menées partout dans la région, de Charlevoix jusqu'à Portneuf, en passant par Québec, se traduiront par une meilleure qualité de vie pour l'ensemble de la population », a-t-il ajouté.

M. Yves Fortin, vice-président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Capitale-Nationale, a dit fonder beaucoup d'espoir dans cette entente. « En saisissant cette opportunité, nous améliorerons l'adéquation entre les profils des personnes immigrantes et les besoins en main-d'œuvre des employeurs », a-t-il fait valoir.

Enfin, la ministre Lise Thériault a félicité les partenaires pour le travail qu'ils ont accompli et l'engagement dont ils ont fait preuve en se dotant de cet outil extraordinaire qui leur permettra de relever les défis liés aux enjeux économiques, sociaux et culturels de la région de la Capitale-Nationale.

Une fiche d'information qui présente les grandes lignes de l'entente ainsi que des données sur l'immigration dans la Capitale-Nationale est jointe au communiqué.

SOURCE :

Marie-Hélène Paradis
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de l'Immigration
et des Communautés culturelles
Téléphone : 514 873-9940

Hélène Lapointe
Conseillère en communication
Conférence régionale des élus de la
Capitale-Nationale
Téléphone : 418 529-8475

RENSEIGNEMENTS :

Claude Fradette
Conseiller en communication
Direction des affaires publiques et des
communications
Ministère de l'Immigration et des Communautés
culturelles
Téléphone : 514 873-8624, poste 20443

Cynthia Ouellet
Conseillère en communication
Services Québec – Capitale-Nationale
Téléphone : 418 643-1753